**Préconstituant n°10 – De l’économie au service de la souveraineté**

*Comment une économie nationale planifiée, verte, solidaire et maîtrisée peut soutenir l’émancipation politique du Québec*

**I. L’indépendance politique sans maîtrise économique est une illusion**

Un peuple peut se déclarer souverain.
Il peut proclamer ses droits, rédiger une constitution, affirmer ses principes.
Mais **sans contrôle réel sur les leviers économiques**, cette souveraineté demeure **fragile, vulnérable, exposée à toutes les pressions extérieures**.

Il n’y a pas de souveraineté sans capacité d’agir matériellement.

Or, le Québec, en tant que province, **ne dispose pas des pleins pouvoirs économiques nécessaires à son autodétermination**. Il agit dans un cadre fiscal, monétaire, commercial et bancaire **défini par le Canada**.
Résultat : même les politiques sociales les plus généreuses **restent sous condition de transfert, de cadre, de marché**.

**II. Le modèle canadien : dépendance structurée et extraction continue**

L’économie canadienne repose sur une logique **centralisatrice, extractive et financiarisée** :

* Centralisation fiscale à Ottawa.
* Banque du Canada hors de portée des Québécois.
* Contrôle des relations commerciales internationales par le gouvernement fédéral.
* Marché du travail et immigration économique gérés selon des logiques pan-canadiennes.

Le Québec en subit les effets :

* Transferts conditionnels imposés.
* Obstacles à des politiques industrielles ciblées.
* Subordination au dollar canadien et à la politique monétaire d’une autre réalité économique.

**Le régime canadien rend structurellement impossible une économie québécoise pleinement orientée vers le bien commun national.**

**III. Ce que permettrait une économie souveraine**

Un Québec indépendant, doté de sa pleine souveraineté économique, pourrait :

**1. Planifier selon ses besoins et ses valeurs**

* Élaborer une politique industrielle en fonction des besoins réels de son territoire (électrification, transformation locale, circuits courts).
* Orienter le crédit, l’investissement, la formation, l’innovation **vers les priorités nationales**, plutôt que vers les intérêts des grands conglomérats externes.

**2. Fiscaliser de manière juste et structurante**

* Reprendre le contrôle intégral de l’impôt sur le revenu, des taxes commerciales et de la fiscalité des entreprises.
* Mettre en œuvre une **fiscalité progressiste**, favorisant la redistribution et la résilience collective.
* Lutter contre l’évasion fiscale et la délocalisation en imposant une **architecture souveraine des flux financiers**.

**3. Déployer une monnaie nationale adossée à une Banque centrale québécoise**

* Reprendre le contrôle de la création monétaire et de la politique de taux d’intérêt.
* Financer la transition écologique, les infrastructures publiques, l’économie du soin sans dépendre des marchés financiers privés.

**4. Renationaliser les secteurs stratégiques**

* Ressources naturelles, logement, télécommunications, transport, énergie : autant de domaines où **l’intérêt général doit primer sur la logique spéculative**.
* Ces renationalisations seraient orientées **non vers le profit de l’État**, mais vers l’accessibilité, l’équité et la planification de long terme.

**IV. Une économie au service du peuple, pas de la croissance aveugle**

Le Québec souverain devra **rompre avec la logique du PIB comme seul indicateur de réussite**.

Il devra :

* Repenser la richesse en termes de qualité de vie, d’accès aux communs, de résilience sociale.
* Soutenir des formes d’économie coopérative, communautaire, mutualiste.
* Reconnaître et valoriser les métiers du soin, de l’éducation, de l’agriculture durable, de la culture.

L’économie ne doit pas être l’ennemie de l’indépendance.
Elle doit en devenir **l’outil d’enracinement et de justice**.

**V. L’indépendance économique : non pas isolement, mais intégration choisie**

Un Québec souverain ne vivra pas en autarcie.
Mais il **choisira ses traités, ses partenaires, ses orientations**.

Il pourra :

* Négocier librement sa place dans la Francophonie, l’espace nordique, les marchés européens.
* Revoir les accords commerciaux hérités du Canada, en fonction de **l’intérêt national québécois**.
* Protéger ses secteurs vulnérables, soutenir ses industries stratégiques.

La souveraineté économique, ce n’est pas se couper du monde :

C’est **entrer dans le monde en tant que sujet, et non en tant que dépendance.**

**VI. Conclusion : Fonder un État, c’est aussi fonder une économie**

L’indépendance du Québec ne sera pas viable si elle repose sur **une économie captée, désorientée ou soumise aux logiques néolibérales globalisées**.

Nous devons fonder **non seulement un ordre politique nouveau, mais un ordre économique libéré** :

* Planifié, mais souple.
* Solidaire, mais structuré.
* Écologique, mais productif.
* National, mais ouvert.

Un État sans vision économique est un décor.
Une économie sans souveraineté est une servitude fluide.
**Un Québec souverain doit être économiquement maître de lui-même, ou il ne le sera jamais tout à fait.**